

Cartographie des risques comptables

Contrôle interne comptable 2025

Cycle / Processus	Observations sur le processus	Procédures	Tâches	Evaluation du risque brut				Description des risques	Description des actions comptables et des actions de contrôle	Niveau de risque résiduel	Recensement des fiches de procédure
				Nature du risque	Probabilité	Impact	Criticité				
Cycle Immobilisations et stocks											
Parc immobilier	Immobilisations corporelles de nature immobilière. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Contrôle de la liquidation des demandes de paiement par la direction du Patrimoine pour les opérations immobilières. Il s'agit ensuite de comptabiliser l'entrée de l'immeuble dans le patrimoine de l'établissement, son amortissement, sa sortie, et d'assurer son suivi à l'actif.	Visa des Dps d'investissement Réception du bien Sortie du bien Mise en service	contrôle des articles 18 et 19 du GBCP traitement comptable à l'actif traitement comptable à l'actif traitement comptable à l'actif	F i n a n c i e r e / I m a g e	2	4	8	Risque financier au regard des montants liquidés Délegation de signature Absence ou erreur de valorisation à l'actif Absence de mise en service (absence de transfert au c/21) Absence de sortie des biens de l'inventaire comptable et risque sur la qualité de la PJ. Décalage entre les décisions et délibérations et la traduction comptable de suivi de l'actif Absence de comptabilisation des amortissements Erreur de valeur comptable des actifs lorsqu'ils sont transférés par l'Etat Absence de concordance ORION/Wininvest Absence d'inventaire physique ne permettant pas le rapprochement inventaire physique/inventaire comptable	Un visa exhaustif est mis en place sur les Dps liquidées par la Direction du Patrimoine. Un CI de supervision a posteriori sur échantillon est effectué trimestriellement. Mise en service rattrapées (norme 14) mais non finalisées La tenue de Wininvest est trimestrielle (en tant que de besoin) La fiabilisation du patrimoine reste donc à parfaire. La gestion des dossiers est souvent reportée/ difficulté de gestion pour les projets avec mandataires et soumis à LASM (TVA LASM sociale) L'absence d'inventaire physique empêche la fiabilisation de l'inventaire comptable.	M A J E U R	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\Parc_imobilier et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\sorties_inventaire
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles : il s'agit pour l'essentiel des logiciels et licences attenantes. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement par le SFACT. Il s'agit ensuite de comptabiliser l'entrée du bien dans le patrimoine de l'établissement, son amortissement, sa sortie et d'assurer son suivi à l'actif	Liquidations des Dps d'investissement Réception du bien Sortie du bien	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP traitement comptable à l'actif traitement comptable à l'actif	F i a n g a e n c f i d e r è / I l e m	4	2	8	Absence ou erreur de valorisation à l'actif Absence de sortie des biens de l'inventaire comptable et risque sur la qualité de la PJ. Décalage entre les décisions et délibérations et la traduction comptable de suivi de l'actif Absence de comptabilisation des amortissements Risque de mouvement physique sans modification de l'entité de rattachement Absence de concordance ORION/Wininvest Absence d'inventaire physique ne permettant pas le rapprochement inventaire physique/inventaire comptable	Les DPs sont liquidés au SFACT. Fiabilisation de l'actif en lien avec la DS1 (et la référente CI) et fiabilisation de la comptabilisation des biens relatifs à l'informatique (fiche suite à réunion janvier 2024). Toutefois, l'absence d'inventaire physique empêche la fiabilisation de l'inventaire comptable	M A J E U R	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\Immobilisations_incorporelles et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\sorties_inventaire
Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles : il s'agit des immobilisations corporelles non immobilières. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement par le SFACT. Leur cycle de vie est l'entrée du bien dans l'inventaire de l'établissement, son amortissement, sa sortie, et d'assurer son suivi à l'actif.	Liquidations des Dps d'investissement Réception du bien Sortie du bien	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP traitement comptable à l'actif traitement comptable à l'actif	F i n a n c i e r e / I m a g e	2	4	8	Non intégration des biens dans l'inventaire comptable Absence de sortie des biens de l'inventaire comptable et risque sur la qualité de la PJ. Décalage entre les décisions et délibérations et la traduction comptable de suivi de l'actif Absence de comptabilisation des amortissements Risque de mouvement physique sans modification de l'entité de rattachement Erreur de comptabilisation (charges/investissement) Absence de concordance ORION/Wininvest Absence d'inventaire physique ne permettant pas le rapprochement inventaire physique/inventaire comptable	Les DPs sont liquidés au SFACT. Process connu. Fiabilisation de l'actif en lien avec les différents services métiers (et la référente CI) : nettoyage de l'actif 2024/2025 : de nombreux actifs sortis sur la base des éléments déclarés par les UG et services centraux. Le nettoyage doit être poursuivi (VNC à "0", biens de plus de x années...) Mise en place d'une procédure sur le réforme et la cession d'actifs (procédure documentée). Toutefois, l'absence d'inventaire physique empêche la fiabilisation de l'inventaire comptable	M A J E U R	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\Autres_imobilisations_corporelles et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\sorties_inventaire
Subventions d'investissement	Il s'agit des subventions à comptabiliser qui suivent la vie d'une immobilisation. Ce process concerne l'AC. Leur cycle de vie est l'entrée de la subvention dans l'inventaire de l'établissement, rattachée au bien financé (fléchage), sa reprise de quote part de financement, sa sortie et assurer son suivi à l'actif	Réception de la notification Encaissement Titre de régularisation (émission, prise en charge, rattachement Dps annuelles)	traitement comptable traitement comptable traitement comptable du passif	F i a n g a e n c f i d e r è / I l e m	2	3	6	Absence de suivi de la réception des notifications Non vérification de la concordance entre la notification et la convention initiale Convention initiale non signée par toutes les parties Absence d'émission du titre et absence de suivi des CIP Erreur d'imputation comptable Non rattachement au bien financé Absence de comptabilisation de la reprise de quote part de financement	Les subventions sont comptabilisées à l'AC. La fiabilisation des subventions d'investissement a été réalisée. Mise en place d'un GT au niveau du CNOUS afin de fiabiliser la comptabilisation et le suivi à l'actif des actifs des subventions d'investissement. Les appels de fonds sont établis par la Direction du Patrimoine et contrôlés par le SFACT. Un nouvel outil de suivi national de la contractualisation avec le CNOUS a été déployé fin 2025 : OPERIO (point faible : absence de formation pour les agents comptables). A chaque sortie, le SFACT prépare le tableau des écritures comptables en tenant compte des financements. Les financements sont sortis systématiquement au même rythme que les sorties de biens.	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\subventions_investissement
Stocks	Il s'agit de la comptabilisation des stocks. Ils sont suivis principalement par les UG restauration. Ce cycle concerne l'AC et le SFACT. Les stocks suivent la méthode de l'inventaire intermittent. Le contrôle des stocks sur place relève de l'ordonnateur avec l'AC en appui	Comptabilisation au fil de l'eau sur l'exercice Evaluation des stocks Comptabilisation des stocks en fin d'exercice	traitement comptable Sortie des données par les UG depuis les applications Garone et Epona traitement comptable	S i n c é r i t é	1	1	1	Erreur d'imputation comptable Non concordance de la valorisation des stocks entre ORION et les applicatifs EPONA et Garone Non concordance des données applicatives avec les stocks réels	Le suivi des stocks est assuré comptablement au fil de l'eau et en fin d'exercice selon la méthode de l'inventaire intermittent. La comptabilisation est effectuée sur la base des données issues des applicatifs Garone et Epona (depuis 2024 pour ce dernier applicatif). Les stocks sont édités et signés par les UG. Les pièces sont transmises à l'AC-SFACT pour comptabilisation de la valorisation des stocks en fin d'exercice. Pas de contrôle interne de stocks en 2025 par les services ordonnateurs (à mettre en oeuvre afin de permettre d'attester de la cohérence des chiffres figurant dans Garone avec un contrôle physique des stocks)	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_IMMO_STOKS\Stocks

Déplacements	Ensemble des actions : ordre de mission, état de frais et paiement. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Remboursement par le CNOUS des frais de déplacement relatifs aux formations	réception ordre de mission réception état de frais remboursement Etat de frais pour le remboursement du CNOUS	archivage contrôle et liquidation traitement comptable Etablissement de l'état et traitement comptable	F i n a n c i e r	1	2	2	Qualité du signataire. Conservation des PJ côté ordonnateur Pour les autres risques (voir commande publique) Absence de traitement de l'ERD	Le processus est maîtrisé. Un contrôle interne a priori des états de frais a été mis en place. Les états de frais sont contrôlés par le SFACT avant signature par la direction pour remboursement. Le process de remboursement par le Cnous des frais de formation au CNF est connu et suivi. Il a fait l'objet d'un contrôle interne national par le Cnous en 2023 et en 2025	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_CHARGES_TAXES\Deplacements
Impôts et taxes	Opérations de TVA et de taxe sur les salaires; Taxes foncières; taxe de séjour Opérations de TVA en LASM	Prise en charge et gestion	télédéclaration comptabilisation paiement Déclaration de la TVA LASM	F i n a n c i e r	2	4	8	Absence ou erreur de liquidation Non respect des délais de déclaration Absence de suivi des demandes de dégrèvement	Risque de retard de paiement des taxes pour les logements de fonctions, demandes de dégrèvements effectuées pour les taxes foncières et TEOM indues, taxe d'habitation et taxe sur les logements vacants. En 2025 : suivi de la déclaration GMBI avec de nombreuses difficultés compte tenu de la très faible qualité des informations sur le site de la DGFiP et la multitude des interlocuteurs. En outre, problème du logiciel Bed et Crous pour le versement de la taxe de séjour à la Métropole de Lyon. Toutefois, les déclarations sont bien effectuées mensuellement Opérations TVA LASM sociale : inadéquation entre les dates de déclaration d'achèvement des travaux, de dépôt de la 940 et de la mise en service des constructions. Opérations complexes qui mêlent les aspects budgétaires, juridiques, comptables et fiscaux. Pour se prémunir des risques de trop perçu auprès de l'administration fiscale, le CROUS a fait le choix de ne pas mobiliser son report de crédit de TVA (sauf après le dénouement de la TVA collectée en LASM)	M A J E U R	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_CHARGES_TAXES\impots_taxes
Rémunérations (Paye)	Rémunérations du personnel de l'établissement Ce process concerne l'AC Paiement des salaires, des charges sociales et patronales, subrogation	Liquidation par l'AC Prise en charge et gestion	Liquidation Visa de la dépense Justification Traitement comptable	F s e n a s s i c b i i l i t / é	2	4	8	Non respect des délais Non réalisation des contrôles de la paye Délégations de signature Erreur de liquidation (primes, indemnités, mesures salariales nouvelles..) Qualité des tiers Insuffisance ou invalidité des PJ au regard de la nomenclature des PJ Paiement sur un RIB erroné Erreur d'imputation comptable Absence de récupération des sommes dues dans le cadre de la subrogation	Le visa porte sur la présence des pièces justificatives en particulier des primes et indemnités versées. En 2025, un plan de contrôle interne a été défini en amont du passage à RENOIRH et à la Paye à façon au 1er janvier 2026. Contrôle thématique sur pièces aléatoires chaque année. Contrôle particulier sur les nouveaux entrants. Renforcement du contrôle des RIB non valable sur banques en monnaie électronique Contrôle de rapprochement des paiements demandés dans le cadre de la subrogation et des encaissements effectifs.	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_CHARGES_TAXES\Paye_dep_personnel
Charges financières et assimilées (emprunts)	Charges financières liées aux opérations d'emprunt Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge et gestion	Liquidation Visa de la dépense Justification Traitement comptable Impact budgétaire	F i n a n c i e	1	4	4	Non respect des délais Délégations de signature Absence de comptabilisation Erreur de liquidation Insuffisance ou invalidité des PJ au regard de la nomenclature des PJ Erreur d'imputation comptable	Procédure centralisée bien maîtrisée. Les échéances sont prélevées sur le DFT. Un tableau de suivi des emprunts est complété tout au long de l'année et actualisé en cas de modifications des tableaux d'amortissement (pour les prêts indéxés sur le Livret A)	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_CHARGES_TAXES\emprunts
Cycle produits											
Dotations et subventions	Couvre à la fois les dotations en "capital", les subventions de fonctionnement, quel que soit l'organisme qui l'accorde. Les subventions d'investissement sont traitées supra Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge de l'ordre de recouvrer Encaissement	liquidation visa traitement comptable recouvrement encaissement	F i n a n c i e	1	4	4	Absence de suivi de la réception des notifications Absence d'émission du titre et absence de suivi des CIP Erreur d'imputation	Processus bien maîtrisé, la partie la plus importante étant celle de la SCSP	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS
Recettes diverses	Produits liés aux recettes diverses (redevances domaniales, conventions de recettes, loyers...) Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge de l'ordre de recouvrer Encaissement Suivi et relance des créanciers	liquidation visa traitement comptable recouvrement encaissement gestion et pilotage	F i n a n c i e F i n a n c i e F i n a n c i e	2	4	8	Formalisation incorrecte des calculs de liquidation Difficultés d'appliquer ce qui est prévu dans les conventions (refacturation) Délai d'émission long pouvant affecter le rattachement des produits à l'exercice Risque dans les délais d'émission des titres Qualité des tiers dans la base ORION Erreur d'imputation comptable Absence ou insuffisance des PJ Non respect des règles de prescription Absence de recouvrement à l'égard des entités publiques Absence de relance Absence d'encaissement	Les recettes sont centralisées à l'agence comptable, et la tendance est à la réduction du nombre de régies. Les flux d'encaissement ont commencé à être centralisés à l'agence comptable (Izly, Paybox). Il reste 5 régies (3 régies hébergement à Lyon, une régie unique restauration à Lyon, une régie mixte restauration/hébergement à St Etienne) Un tableau de suivi des recettes a été mis en place. Le contrôle interne des recettes est effectué par le fondé de pouvoir.	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS\cartographie_restaurant et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS\Fiches_ORION_products_recvt et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS\loyers et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS\Reduction_annulation_titre

Recouvrement contentieux	<p>Produits et procédures liés au recouvrement contentieux (recettes propres à encaisser, répétitions d'indu sur rémunérations, dettes de loyer, occupants sans droit ni titre, admissions en non valeur, remise gracieuse...)</p>	identification des créances contentieuses (y compris OST)	prise en compte des remontées des UG et des services centraux (notamment DVE)	F i n a n c i e r / F i a b i l i t é 2 4 8	<p>Absence de garants pour le recouvrement contentieux Absence ou insuffisance de pièces dans le dossier initial Absence d'automat des poursuites Absence de diligence pour le recouvrement contentieux Prescription Difficulté de recouvrement sur les occupants sans droit ni titre (OST) Echanges papier avec les services de la DGFiP Envoi papier des SATD Absence de comptabilisation d'opérations (rapprochement des encassemens) Absence d'ANV Absence de suivi des demandes de remise gracieuse Absence de comptabilisation des ANV et des remises gracieuses Changement d'outil de suivi des étudiants en recouvrement contentieux (MARS) Tenue de tableaux Excel pour le suivi des créances Archivage papier des pièces Ecart rapprochement ORION et tableaux de suivi des créances</p> <p>Le recouvrement contentieux a pris du retard (organisation, Covid...) avant 2022. Depuis 2023 et l'activation des relances et du traitement des OST, le nombre de dossiers en recouvrement contentieux a augmenté ainsi que le montant global à recouvrir. La priorité est d'éviter la prescription quadriennale, d'effectuer les demandes de renseignement DGFiP et Ficoba et d'établir les SATD (employeurs et bancaires). En outre, fiabilisation du suivi des occupants sans titre : émission plus rapide des titres exécutoires et recouvrement forcé accéléré. Toutefois le suivi du recouvrement contentieux est à parfaire (suivi dans un tableau EXCEL et conservation des pièces au format papier). Pas d'automat des poursuites Par ailleurs, fiabilisation du process de demande de remise gracieuse avec la mise en place d'un dossier formalisé et l'étude des dossiers par le service juridique.</p>	M O D É R É S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_PRODUITS\recouvrement
		Emission des titres de recette	traitement comptable			
		complètement de MARS	saisine informatique			
		Complètement des tableaux de suivi dans EXCEL	saisine bureautique			
		Envoi de l'avis des sommes à payer (1ère relance)	adressage des mails			
		Envoi des relances	adressage des mails			
		Envoi de la mise en demeure	adressage des mails			
		Recherche d'informations DGFiP et FICOBa	adressage des courriers			
		SATD	adressage des courriers			
		Suivi des réponses des créanciers et gestion des réponses aux créanciers	gestion des mails			
		Gestion des réductions annulations de titres en lien avec les services	traitement comptable			
		Suivi des décisions judiciaires	traitement juridique et comptable			
		Rédaction des échéanciers et suivi	rédaction des échéanciers et gestion des mails			
		réception et comptabilisation des paiements et rapprochement avec les titres	traitement comptable			
		Conservation des preuves	archivage			
		proposition et suivi des ANV	traitement réglementaire			
		avis pour les remises gracieuses et suivi	traitement réglementaire			
		suivi et comptabilisation des ANV et remises gracieuses	traitement comptable			
		suivi des indicateurs comme le taux de recouvrement	gestion et pilotage			
		revue périodique des créances	gestion et pilotage			

Cycle trésorerie

Compte bancaire	<p>Compte de dépôt de fonds au Trésor : encaissement, paiement et suivi du compte Rapprochement bancaire Transmission des mobilités bancaires</p>	Tenue du compte	gestion et rapprochement bancaire	F i n a n c i e r 1 4 4	<p>Absence ou erreur d'enregistrement Erreur de calcul (regroupement de lignes sur une seule opération (ODG)) Double comptabilisation Difficulté d'identification d'une opération Oubli ou retard dans la transmission des mobilités bancaires discordance persistante entre solde ORION et relevé DFT Absence archivage des opérations DFT</p> <p>Le relevé DFT est traité quotidiennement par plusieurs personnes de l'agence comptable. La saisie et la PEC des opérations est scindée, ce qui permet un CI chaque jour. Les fichiers de virements sont réalisés quotidiennement et déposés sur la passerelle de transmission de la DGFiP. Un tableau Excel permet leur suivi Contrôle de supervision et aléatoire</p>	I N F I M E S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE\compte_bancaire et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE\fraude_info
		Encaissement	encaissementchèques/CB/virements/prélèvements rejets			
		Paiement	paiementchèques/CB/virement/prélèvements rejets			
		Approvisionnement/dégagement de caisse	approvisionnement et dégagement de caisse			
Numéraire	<p>Opérations de caisse</p>	Tenue de la caisse	tenue	F i n a n c i e r a n 1 2 2	<p>Erreur d'enregistrement Absence de rapprochement entre la caisse et le carnet de disponibilités Absence de contrôles réguliers de la caisse</p> <p>Limitation forte du numéraire. Problématique ponctuelle à la rentrée pour l'hébergement. Les transferts de fonds sont réalisés par un transporteur de fonds (marché). Le rapprochement entre la caisse et ORION est effectué chaque jour. Le contrôle interne de supervision sur la caisse est régulier</p>	I N F E I M S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE
		Encaissement	encaissement			
		Paiement	paiement			
		Approvisionnement/dégagement de caisse	approvisionnement et dégagement de caisse			
Cartes : IZLY Paiement par e-carte	<p>Rechargement des cartes IZLY Fourniture nouvelle carte IZLY Opérations via des e-cartes carrefour ou Auchan</p>	commande et achat	établir le BC et récupérer la e-carte	F i n a n c i e r 1 2 2	<p>défaut d'anticipation des besoins Délais de restitution des factures trop long Délais de traitement de la Dp de régularisation trop long Fonds indisponibles sur la e-carte Carrefour ou Auchan Défaut de paiement en cas de renouvellement carte IZLY</p> <p>L'enjeu financier est faible. Les modalités de reconstitution du fonds disponible garantit le suivi de la procédure par les services gestionnaires.</p>	I N F I M E S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE et S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE\Cartes
		restitution des factures	adresser les factures pour traitement (émission DP de régularisation)			
		reconstitution du fonds disponible	traitement comptable			
		Constatation	constatation			
Excédents de versements	<p>Restitution à un tiers d'un indu, ou compensation de cet indu avec la dette de ce tiers</p>	Constatation	constatation	F i n a n c i e r 1 1 1	<p>Absence de restitution dans les délais Absence de PJ Erreur de montant</p> <p>Nombre élevé de provisions à restituer chaque fin d'année universitaire aux locataires du Crous. Risque limité car les restitutions des excédents de versement et indus sont réalisés par l'agence comptable ou les régies.</p>	I N F I M E S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRESORERIE
		Remboursement/imputation	remboursement ou compensation			

Cycle états financiers / Gestion régies												
Centralisation des opérations des régisseurs	Arrêtés infra-annuels (chaque mois) et à la clôture de l'exercice	Institution de la régie	Etablissement des actes constitutifs/prise de fonction du régisseur traitement des opérations par le régisseur/émission de l'ordre de payer/de recouvrer/Vérification des régies	F i s n i n c e r i e r t /	1	4	4	Absence de contrôle (notamment sur les caisses) Erreur de concordance dans les rapprochements (exemple : CB données issues de la télé collecte/Logoica 2) Intangibilité des PJ (ajout, modification ou suppression) Non respect de la nature des recettes ou des dépenses Non respect des modes d'encaissement ou de paiement autorisés non actualisation des actes (création, actualisation, nomination)	Le 1er stade du contrôle est celui effectué chaque jour par les régisseurs et leur clôture mensuelle. Puis, au 2ème stade, il y a l'intégration des opérations dans la comptabilité générale dans ORION chaque mois (avec contrôle des opérations, concordance des montants et solde des comptes) En outre, la centralisation des opérations et la suppression des régies a limité les risques sur le fonctionnement des régies. Les contrôles sont maîtrisés. Les contrôles sur place sont planifiés et exécutés chaque année. 2024 : contrôle sur place de la régie mixte hébergement/restauration de St Etienne Pas de contrôle sur place en 2025 : beaucoup de changement de régisseurs (4 changements sur 5 régies). Rapatriement des régies Mermoz et Jussieu à l'agence comptable avec le recrutement direct d'un agent au 1er novembre 2025. En 2025 : centralisation des bases locales des régies dans ATLAS dans une base nationale centralisée et qqls changements d'ergonomie de l'applicatif. A venir, la suppression des régies, tout particulièrement en hébergement avec le déploiement d'un nouvel applicatif @Home (horizon fin 2026).	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_ETAT_FI_régies	
Cycle aides sociales et opérations pour compte de tiers												
Aides sociales au personnel ou aux étudiants	Traitement des e_cards Carrefour Ce process concerne l'AC	commandes contrôles des cartes Constitution des pièces justificatives comptabilisation	réception du tableau de commandes contrôle de cartes téléchargées ou non Elaboration du tableau des télé chargements et complètement du tableau de commande traitement comptable	F i n a n c i e r	1	2	2	Erreur d'attribution Délai de traitement long	Procédure maîtrisée. Tableau de suivi partagé DVE/AC pour les aides annuelles et ponctuelles. Contrôle mensuel tableau/ORION	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_AIDES_SOCIALES_OPERATIO NS_CPTE_TIERS\ e_cards_carrefour_aide	
CVEC	Comptabilisation et suivi des versements des étudiants selon les différents modes (Payip/FDJ) Comptabilisation et suivi des reversements aux établissements boursiers Cycle géré par l'AC Comptabilisations de la part CROUS Financement d'actions ou projets d'investissement	collecte CVEC Remboursement aux étudiants boursiers versement aux établissements d'enseignement supérieur Réconciliation CVEC	traitement comptable traitement comptable traitement comptable Vérification du suivi de la CVEC	F i n a n c i e r / I n n a m c a i g e r	2	4	8	Erreur dans la comptabilisation des versements Erreur de comptabilisation selon millésime Suivie erroné des versements Absence de traitement des demandes de remboursement Doublon des remboursements Remboursement injustifié Erreur de versement aux établissements d'enseignement supérieur	Procédure maîtrisée jusque 2024. En 2025, avec le changement de logiciel des bourses OLAF, de nombreux problèmes de fiabilisation des fichiers, notamment pour les remboursements : liste erronée, doublon, RIB non valable, fichier de virements incorrect... Renforcement des contrôles sur les banques en monnaie électronique pour les remboursements de la CVEC aux étudiants boursiers.	M O D E R E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_AIDES_SOCIALES_OPERATIO NS_CPTE_TIERS\ CVEC	
Réception / Versement des bourses	Traitement des demandes de versement des bourses suite aux transmissions de la DVE Cycle qui concerne l'AC Vérification des noms, des comptes bancaires, des montants	réception des attributions de bourses réception des demandes de la DVE versement des bourses	traitement comptable transmission des mails traitement comptable	F i n a n c i e r / I n n a m c a i g e r	2	4	8	Absence de traitement des attributions ou comptabilisation erronée (compte comptable selon les bourses) Discordance dans le suivi par millésime universitaire/comptabilisation sur exercice comptable (année civile) Absence de traitement des mails de versement Versement non conforme Suivi erroné des versements Discordance dans la réconciliation des bourses	Procédure maîtrisée jusque 2024. En 2025, avec le changement de logiciel des bourses OLAF, de nombreux problèmes de fiabilisation des fichiers : liste erronée des boursiers, doublons, RIB non valable, fichiers de virements incorrects... Contrôle des RIB par échantillon au regard du volume des versements. Renforcement du contrôle sur les RIB de banque en monnaie électronique. Suivi des versements (attribution) et des paiements via un tableau Excel partagé DVE/AC. En fin d'année réconciliation des bourses (bilan avec rapprochement ORION)	M O D E R E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_AIDES_SOCIALES_OPERATIO NS_CPTE_TIERS\ Bourses	
Cycle transverse												
Contrôle des délégations de signature et habilitations informatiques	Réception des délégations de signature et gestion des habilitations	Réception des délégations de signature et gestion des habilitations	Vérification des délégations de signature attribution et suppression des habilitations	J u r i d i q u	1	4	4	Intervention d'une personne non déléguataire Habilitation d'une personne non déléguataire	Les délégations de signature avec un impact financier sont suivies par la Direction. Seules les personnes avec délégation obtiennent leur habilitation dans ORION. Dans le cadre des régies : les actes de nomination sont suivis et les nominations de mandataires et mandataires caissiers sont mis à jour annuellement	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRANSVERSE	
Création des tiers (fournisseurs et clients) et contrôle des tiers	Revue des habilitations	Revue annuelle des habilitations	Pointeur l'ensemble des habilitations	J u r i d i q u e	1	3	3	Absence de suppression des habilitations de personnes ayant quitté leur fonction Habilitation selon un profil inapproprié Habilitation d'une personne non déléguataire	Les habilitations informatiques sur le progiciel comptable sont tenues à la DSi et suivi par les RH et le référent ORION qui s'assure des droits à l'arrivée et au départ de l'agent du CROUS. L'administrateur ORION crée les droits dans ORION. Une revue des habilitations pilotée par la DSi en cours d'année est mise en place et tracée	I N F I M E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRANSVERSE\gestion_base_tiers	
Création des tiers (fournisseurs et clients) et contrôle des tiers	Création des tiers dans la base tiers ORION. Ces tiers sont soit des fournisseurs soit des clients.	création des tiers clients création des tiers fournisseurs contrôle de la création des tiers fournisseurs et du RIB	saisie et fiabilisation saisie et fiabilisation fiabilisation de la base et sécurisation des paiements	F i n a n c i e r	2	4	8	Saisie erronée risque de fraude (sur les RIB, cession de créances...) Risque de payer un mauvais fournisseur Incomplétude des informations Absence ou invalidité des PJ	La fiabilisation de la base tiers a été renforcée. Un contrôle interne spécifique a été mis en place pour la fiabilisation des informations et la sécurisation de la présence des RIB dans la base tiers fournisseurs. Toutefois, des liquidations de dépenses sont encore effectuées sans présence de RIB sur le tiers fournisseur. Il faut encore fiabiliser les mises à jours. Renforcement des contrôles relatifs au RIB sur banque en monnaie électronique	M O D E R E	S:\Services_Lyon\SC_Controle_interne_financier\fiches_procedure\CYCLE_TRANSVERSE\gestion_base_tiers	

niveau de risque peu probable / infime

résultat 1 à 2

niveau de risque possible / modéré

résultat de 3 à 4

niveau de risque probable / majeur

résultat de 6 à 9

niveau de risque quasi certain /critique

résultat : 12 à 16